

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07



Nous donnons de la valeur à vos déchets !

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Délibération 2023-16

OBJET : Appel d'offres - Attribution marchés d'assurances

Le 6 avril 2023 à 10h15, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal :40

Désignés : 29

(dont 11 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)

Présents : 18

Visio : : 0

Votants : 29

Procurations..... 4

Date de la convocation :

31 mars 2023

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Emmanuel DELMOTTE, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Gilbert HUGUES, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission syndicale ; Xavier WIIK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Christophe ULIVIERI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ; Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ; Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Elisabeth DEBORDE déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Daniel LEBLAY délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Jean LEONETTI,
Françoise THOMEL à Xavier WIIK,
Bernard ALENDI à Marc OCCELLI
Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI

Membres excusés :

Joseph CESARO, Caroline JOUSSEMET, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Khéra BADAOU, déléguée de la Commission syndicale ; Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Patrick PEIRETTI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Denise LAURENT, déléguée de la Commission syndicale ; Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ; Pierre CORPORANDY délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-16-AI
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

M. WIIK est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par délibération en date du 09 décembre 2022, le Président a été autorisé à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique : MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM, comportant 8 lots décomposés comme suit :

- Lot n°1 : Assurance Responsabilité Civile exploitation et professionnelle
- Lot n°2 : Assurance Responsabilité Civile Pollution
- Lot n°3 : Assurance Multirisques bureaux et risques simples
- Lot n°4 : Assurance Multirisques industrielle
- Lot n°5 : Assurance Responsabilité Civile mandataires sociaux
- Lot n°6 : Assurance Protection juridique agents et élus
- Lot n°7 : Assurance Flotte automobile
- Lot n°8 : Assurance Bris de machine

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 15 décembre 2022 au BOAMP sur le profil d'acheteur AWS avec une date limite de réception des offres fixée au 31 janvier 2023 à 12 heures.

A la suite des différentes étapes de la procédure, il a été proposé, lors de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 5 avril 2023, d'attribuer les marchés relatifs aux 8 lots :

- Lot n°1 pour une prime annuelle de 5 136,15 €HT au candidat SMACL ASSURANCES pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°2 est déclaré infructueux en raison de l'absence d'offre remise.
- Lot n°3 pour une prime annuelle de 1 301,30 €HT au candidat SMACL ASSURANCES pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°4 est déclaré infructueux en raison de l'absence d'offre remise.
- Lot n°5 pour une prime annuelle de 1 000 €HT au candidat SMACL ASSURANCES pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°6 pour une prime annuelle de 166,92 €HT au candidat ACL COURTAGE/CFDP ASSURANCES pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°7 pour une prime annuelle de 33 480 €HT au candidat SMACL ASSURANCES pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°8 pour une prime annuelle de 4 310 €HT au candidat CABINET HATREL ET LETELLIER/MMA IARD pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces relatives aux marchés suivants attribués par la Commission d'Appel d'Offres du 5 avril 2023 :
 - Lot n°1 attribué à SMACL ASSURANCES,
 - Lot n°3 attribué à SMACL ASSURANCES,
 - Lot n°5 attribué à SMACL ASSURANCES,
 - Lot n°6 attribué à ACL COURTAGE/CFDP ASSURANCES,
 - Lot n°7 attribué à SMACL ASSURANCES,
 - Lot n°8 attribué à CABINET HATREL ET LETELLIER/MMA IARD.
- **INSCRIT** les crédits correspondants sur le Budget Primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-16-AI
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Mise en ligne :

7 AVR. 2023